



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-140002>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-140002**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Grand port fluvio maritime de l'axe Seine - Direction territoriale du Havre

**Activité de l'entité adjudicatrice** : Activités portuaires

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : MARCHE PUBLIC DE SERVICES D'ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS

**Description** : Le présent marché a pour objet de garantir le patrimoine immobilier et mobilier de la Direction Territoriale du Havre du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (&quot; HAROPA PORT | Le Havre&quot;) au titre : - des dommages et pertes subis (incendie, dégât des eaux, catastrophes naturelles...), - des frais supplémentaires d'exploitation consécutifs à un dommage garanti, - de la responsabilité civile de l'établissement (risques locatifs ainsi que les éventuels recours de tiers)

**Identifiant de la procédure** : 6c34de25-48cb-412d-ae53-ee91b75d8ec0

**Identifiant interne** : 24AJA03

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

**La procédure est accélérée** : non

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )**: 66510000 Services d'assurance

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )**: 66510000 Services d'assurance

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Port du Havre

**Ville** : Le Havre

**Code postal** : 76600

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Cet Avis Est Uniquement Un Avis D'Appel A Candidatures. Aucun Dce N'Est Mis A Disposition A Ce Stade. - Limite Contractuelle d'Indemnité (Lci) : 49 900 000 euro(s) ; - Franchise solution de base : 100 000 euro(s) par évènement ; - Franchise variante imposée : 200 000 euro(s) par évènement. Les annexes, notamment liste et valeurs des bâtiments, relevés de sinistralité, plans, documents techniques (prévention installations électriques...) seront disponibles sur demande à l'adresse électronique : secretariat@haropaport.com après signature d'un accord de confidentialité. Les candidats pourront solliciter une visite des bâtiments qui auront été présélectionnés par leur soin sur la base de la liste du patrimoine de Haropa Port | Le Havre en faisant une demande par mail à l'adresse secretariat@haropaport.com. Dans leur demande, les candidats devront proposer au minimum deux dates possibles, la liste des visiteurs (nom et fonction) et les bâtiments concernés. La visite devra être réalisée sur une demi-journée maximum et au plus tard 10 jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures. Pour des raisons de sécurité ou d'exploitation des bâtiments, Haropa Port | Le Havre pourra refuser l'accès des candidats à certains bâtiments. En application du Code des assurances, l'exercice de la profession est impérativement réservé à des sociétés d'assurances (agrément administratif, article L320-2 du Code des mutualités et L321-1 du Code des assurances) ou des intermédiaires d'assurances (certificat d'immatriculation à l'Orias, article R512-1 du Code des assurances). Aucun assureur ou intermédiaire ne peut revendiquer une quelconque exclusivité ou priorité fondée sur le seul principe de l'antériorité de la saisine des assureurs qui serait considérée comme contraire à la libre concurrence. Les intermédiaires d'assurance (agents généraux et courtiers) devront fournir le mandat de la société qu'ils représentent, le cas échéant, les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat. Pour les assureurs : les entreprises d'assurance devront fournir les agréments délivrés par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de résolution (Acrp) - Pour les intermédiaires (agents généraux et courtiers) : inscription auprès de l'Orias en cours de validité. Critères et pondérations d'analyse des offres : 1 - Valeur technique (60 points) 1.1 - Nature et étendue des garanties - Franchises et qualité des clauses contractuelles au-delà des exigences du cahier des charges (30 points) 1.2 - Modalités d'accompagnement dans la prévention et le contrôle des risques assurés (20 points) 1.3 - Qualité des procédures de gestion du contrat d'assurance et des sinistres (10 points) 2 - Prix des prestations (40 points) 2.1 - Montant de la prime globale (40 points) Après examen de l'ensemble des offres, la personne habilitée à représenter l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché public sur la base des offres initiales et ce, sans négociation. En effet, compte tenu de la volonté de l'acheteur de lancer très rapidement les prestations, il est possible et même probable que le marché soit attribué à l'auteur de la meilleure première offre de sorte que les candidats sont vivement invités à procéder dès ce stade à leur démarche d'optimisation. Base juridique : Directive 2014/25/UE. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé pré contractuel : avant la signature du marché public, - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution au JOUE, - Recours pour excès de pouvoir : 2 mois à compter de la décision attaquée, - Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution

**Base juridique** :

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

**Titre :** MARCHE PUBLIC DE SERVICES D'ASSURANCES DOMMAGES AUX BIENS

**Description :** Le présent marché a pour objet de garantir le patrimoine immobilier et mobilier de la Direction Territoriale du Havre du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine (&quot; HAROPA PORT | Le Havre&quot;) au titre : - des dommages et pertes subis (incendie, dégât des eaux, catastrophes naturelles...), - des frais supplémentaires d'exploitation consécutifs à un dommage garanti, - de la responsabilité civile de l'établissement (risques locatifs ainsi que les éventuels recours de tiers)

**Identifiant interne :** S-PF-1557041

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 66510000 Services d'assurance

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 66510000 Services d'assurance

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Port du Havre

**Ville :** Le Havre

**Code postal :** 76600

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 01/05/2025

**Date de fin de durée :** 31/12/2026

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Non requises

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### **5.1.9 Critères de sélection**

##### **Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Les candidats auront à produire les pièces de la candidature telles que prévues aux articles L2142-1, R2142-3, R2142-4, R2143-3 et R2143-4 du Code de la commande publique. Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire Dc1). Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L1221-10, L3243-2 et R3243-1 du Code du travail. Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R3243-1 du Code du travail, ou des documents équivalents

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

##### **Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Pour les intermédiaires : attestation d'assurance (article L512-6 du Code des assurances) et attestation de garantie financière (article L512-7 du Code des assurances)

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

##### **Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années disponibles. Liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années disponibles, appuyée par des attestations de bonne exécution du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur (montant, époque, lieu d'exécution, le destinataire public ou privé, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin)

**Utilisation de ce critère :** Utilisé

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Valeur technique de l'offre

**Pondération (points, valeur exacte) :** 60

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

**Pondération (points, valeur exacte) :** 40

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1557041>

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1557041>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Autorisée

**Description de la garantie financière :** Le titulaire est dispensé de la constitution d'un cautionnement

**Date limite de réception des offres :** 31/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Les conditions d'exécution du marché seront décrites au DCE

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Le paiement en ligne sera utilisé :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le marché sera attribué soit à un prestataire unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. Les opérateurs économiques peuvent se porter candidats seuls ou sous la forme d'un groupement d'opérateurs économiques, conformément aux dispositions de l'article R2142-19 du Code de la commande publique et sous réserve du respect des règles relatives à la commande publique. En application de l'article R2142-25 du Code de la commande publique, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché. Pour autant, l'ensemble des membres du groupement candidat doit fournir les renseignements et éléments demandés permettant d'apprécier globalement les capacités du groupement. Dès lors que le candidat se présente sous forme d'un groupement conjoint au sens de l'article R2142-20 du Code de la commande publique, il lui appartient d'indiquer dans son offre le montant et la répartition détaillée des prestations que chacun des membres du groupement s'engage à exécuter. Un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plusieurs groupements pour une même consultation. Par ailleurs, les candidats ne peuvent pas candidater en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Il appartient au mandataire d'obtenir des autres cotraitants les mandats l'habilitant à représenter le groupement et le cas échéant, dans l'hypothèse d'un groupement conjoint, à percevoir les paiements. Les dispositions de l'article R2142-26 du Code de la commande publique prohibent toute modification de la composition d'un groupement entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché. L'entreprise d'assurance peut se présenter en groupement conjoint avec un intermédiaire d'assurance. Un intermédiaire d'assurance, agent ou courtier, doit obligatoirement présenter une entreprise d'assurance et joindre à sa candidature le mandat de la compagnie d'assurances. Un assureur ne peut pas se faire représenter par plusieurs intermédiaires sur un même lot. En cas de groupement, il est rappelé que chaque acteur concerné (intermédiaires, apériteurs, co-assureurs) devra impérativement fournir les documents visés dans la rubrique "Conditions de participation" du présent avis. La composition du groupement présentée par le candidat lors de la remise des candidatures doit être identique lors de la remise des offres

**Montage financier :** Les prestations seront rémunérées sur le budget de fonctionnement de Haropa Port|Le Havre et seront financées par lui. Le titulaire peut céder ou nantir sa créance. L'exemplaire unique du marché est délivré sur sa demande au titulaire. Les prestations sont réglées par une cotisation annuelle pour l'année à venir. Le titulaire s'engage à maintenir de manière ferme et définitive les montants forfaitaires/taux de prime applicables aux capitaux déclarés pendant la première période d'exécution du marché. L'assiette de la cotisation pourra varier en fonction de l'évolution physique du patrimoine. Pour les risques industriels, les capitaux déclarés pourront faire l'objet d'une indexation à chaque échéance annuelle sur la base de l'indice Risques Industriels. L'assiette de cotisation indexée sera fixe pendant l'année à échoir. Les sommes dues seront payées par virement bancaire dans un délai de 30 jours à compter de la date de réception des factures

#### 5.1.15 Techniques

##### **Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Rouen

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE, DIRECTION TERRITORIALE DU HAVRE

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Rouen

**TED eSender :** Avenue-Web Systèmes

## **Section 8 - Organisations**

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement :** 76ACFA0B-ADB3-E8DB-67A987D10DCB1C18

**Ville :** Seyssinet-Pariset

**Code postal :** 38170

**Subdivision pays (NUTS) :** Isère ( FRK24 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** publications-joue@aws-france.com

**Téléphone :** +33480041260

**Rôles de cette organisation :**

**TED eSender**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Grand port fluvio maritime de l'axe Seine - Direction territoriale du Havre

**Numéro d'enregistrement :** 83446

**Adresse postale :** Terre plein de la Barre Cs81413

**Ville :** Le Havre

**Code postal :** 76067

**Subdivision pays (NUTS) :** Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays :** France

**Point de contact :** WEYER Florian

**Adresse électronique :** haropaportlehavremarches@haropaport.com

**Téléphone** : 0232746958

**Adresse internet** : <http://haropaport.com>

**Profil de l'acheteur** : <http://agysoft.marches-publics.info/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : GRAND PORT FLUVIO-MARITIME DE L'AXE SEINE, DIRECTION TERRITORIALE DU HAVRE

**Numéro d'enregistrement** : 76ACFA92-E6E9-B455-7EC6E4AB29500A45

**Adresse postale** : Terre-plein de la Barre Numéro d'enregistrement : 89961480400024,  
<https://www.marches-publics.info>

**Ville** : Le Havre Cedex

**Code postal** : 76067

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays** : France

**Point de contact** : M. Le Directeur Général Délégué, Le Représentant légal de l'établissement public

**Adresse électronique** : [haropaportlehavremarches@haropaport.com](mailto:haropaportlehavremarches@haropaport.com)

**Téléphone** : 0232746958

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Rouen

**Numéro d'enregistrement** : 76ACFABB-C0E4-8EF8-9E48C727693A1F60

**Adresse postale** : 53 avenue Gustave Flaubert

**Ville** : Rouen

**Code postal** : 76000

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [greffe.ta-rouen@juradm.fr](mailto:greffe.ta-rouen@juradm.fr)

**Téléphone** : 0232081270

**Télécopieur** : 0232081271

**Rôles de cette organisation** :

## Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Rouen

**Numéro d'enregistrement** : 76ACFAD9-A6FF-A206-8CDBDDB68A25B3C1

**Adresse postale** : 53 avenue Gustave Flaubert

**Ville** : Rouen

**Code postal** : 76000

**Subdivision pays (NUTS)** : Seine-Maritime ( FRD22 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-rouen@juradm.fr

**Téléphone** : 0232081270

**Télécopieur** : 0232081271

**Rôles de cette organisation** :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 860c34c3-4ee0-4ec4-a8cc-e6cb45f4cd50 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 13/12/2024 à 09:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 13/12/2024